

Les règles de sécurisation du circuit du médicament en ESSMS

LA FORMATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Sécuriser le circuit du médicament
- Identifier les différentes étapes du circuit du médicament et le rôle des différents acteurs
- Assimiler les bonnes pratiques de sécurisation en ESSMS
- Rappeler la réglementation en vigueur, situer la responsabilité des professionnels concernés
- Cas pratiques

MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

- Un apport théorique se fera par le biais d'un support pédagogique, tandis que les exercices de mises en situation se feront à l'aide de cas pratiques et situations vécues.
- Un questionnaire préalable à la formation sera adressé à chaque stagiaire pour identifier les attentes de chacun et adapter l'intervention.
- Quiz et évaluation.

LE PROGRAMME

Module 1 : Sécurisation du circuit du médicament en ESSMS

- Principaux acteurs autour du résident.
- Les 5 B : leurs règles
- Prescription.
- Fourniture et dispensation.
- Détention des médicaments dans l'établissement.
- Préparation des doses à administrer.
- Distribution – Administration et aide à la prise – Surveillance.
- Quelle procédure générale du circuit du médicament pour votre établissement ?
- Les « bonnes pratiques » à chacune des étapes.
- Utilisation d'outils (pilulier, chariot, écrase comprimés...).
- La déclaration interne des événements indésirables.

Module 2 : Les outils d'auto-évaluation

- Suivi des outils
- Évaluation de leur utilisation
- Les risques à chaque étape
- La iatrogénie médicamenteuse
- La pharmacovigilance

Module 3 : Le circuit en lien avec l'évaluation des ESSMS (Référentiel HAS – Évaluation des ESSMS)

- Présentation des critères d'évaluation de la HAS dans le domaine de la sécurisation du circuit du médicament
- Les attendus en termes de réponses de la part de la Gouvernance et des professionnels
- Les attendus en termes d'éléments de preuve
- Présentation de cas pratiques avec des critères standards et impératifs au regard des preuves et du type d'interlocuteurs.

Durée :

14h00 – 2 journées

Dates :

A définir sur 2026

Horaires :

9 h00 – 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h 00

Lieu :

Inter : Médiconseil Formation

Intra : dans votre ESSMS

Prérequis

Aucun.

Public

Tout professionnel du secteur social et médico-social.

Organisation et modalité

De 8 à 12 personnes en présentiel.

Délai d'accès

Nous contacter.

Intervenantes

Infirmier, auditeur en circuit du médicament.

Évaluation

Évaluation à chaud réalisée au sortir de la formation, à partir d'un questionnaire transmis à chaque stagiaire.

Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation.

Évaluation à froid 3 mois après la session.

TARIFS ET RENSEIGNEMENTS :

Cabinet MÉDICONSEIL FORMATION

Référente pédagogique :

Angélique CROCHET

☎ 05 59 71 45 29

angelique.crochet@mediconseil-formation.fr

Responsable du pôle formation :

Lise RANCHOUX

☎ 06 16 41 37 37

contact@mediconseil-formation.fr

Référente handicap :

Léa Hérou

☎ 05 59 71 45 29

contact@mediconseil-formation.fr

🌐 www.mediconseil-formation.fr